



DOSSIER || Un budget 2023 ambitieux et maîtrisé



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression
Imprimerie SENSEY

Dépôt légal
Mai 2023

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez-nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Monsieur le Maire

DOSSIER pages 4 à 11

Un budget 2023 ambitieux et maîtrisé

LABUISSIÈRE pages 12 à 14

Grande fête médiévale

JEUNESSE page 15

Distribution de chocolats de Pâques dans les écoles

RETOUR EN IMAGES pages 16 & 17

Retour sur les manifestations du mois d'avril

ACTUALITÉS

ACTUS TRAVAUX pages 18 à 21

Travaux dans votre Ville

ACTUS PRATIQUE page 22

Se procurer des bacs de collecte

POLICE MUNICIPALE page 23

Les chiffres du mois de mars

ACTUS ÉCONOMIE pages 24 & 25

Changement de propriétaire au Renouveau

ACTUS SOCIAL pages 26 & 27

Du nouveau avec le service Insertion

ACTUS CULTURE pages 28 & 29

Prochaines festivités dans votre ville !

ACTUS SPORT page 30

Retour sur les Foulées du Bruaysis

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 31

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

ÉTAT CIVIL pages 32 et 33

Cérémonies du mois d'avril

AGENDA pages 34 & 35

Notez les différentes manifestations du mois de mai

Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens,
Chères Labuissières, chers Labuissierois,

En avril, le conseil municipal a adopté un budget primitif ambitieux et réaliste qui n'augmentera pas les taux d'imposition communaux alors que d'autres communes de notre territoire ont dû les augmenter. De plus, notre ville investira massivement cette année afin d'améliorer votre qualité de vie et transformer son image.

Ce budget primitif nous permettra de financer entre autres 3 622 912€ de travaux dans nos bâtiments scolaires, 1 604 736€ pour rénover nos voiries, 5 655 105€ pour l'aménagement des espaces publics et en faveur de la métamorphose du centre-ville ou encore d'allouer une subvention de 1 975 000€ à notre Centre Communal d'Action Sociale et 700 000€ au centre socioculturel PartÂges.

En parlant du centre socioculturel PartÂges, qui est une association totalement autonome et dont la gestion ne dépend aucunement de la municipalité, notre ville lui a accordé 3 584 529€ de subventions au cours des exercices 2020, 2021, 2022 et 2023. À ces subventions viennent s'ajouter la mise à disposition de très nombreux locaux municipaux. Il s'agit d'un effort considérable pour une ville comme Bruay-La-Buissière.

Grâce à une gestion rigoureuse de l'argent public et à un plan d'économies initié dès le lendemain des élections municipales, nous arrivons à tenir l'ensemble de nos engagements sans renier notre promesse de ne pas actionner le levier fiscal. J'ai pleinement conscience de la période difficile dans laquelle nous sommes, des difficultés pour chacune et chacun à boucler un budget alors que le Gouvernement reste immobile face à la flambée des denrées alimentaires et des coûts des différentes énergies.

Avec l'ensemble des élus de la majorité municipale, nous sommes plus que jamais engagés à votre service afin d'améliorer votre qualité de vie.

Dans les semaines et mois qui viennent, de multiples occasions de se rencontrer et de se retrouver vont éclore avec l'arrivée des beaux jours. Le programme des festivités s'affine avec notamment un concert le 24 juin prochain à l'occasion de la fête de la musique, une fête médiévale au donjon de Labuissière, un feu d'artifice pour notre Fête Nationale.

Bien cordialement,

Ludovic Pajot
Votre maire






Malgré le contexte national, la Ville de Bruay-La-Buissière poursuit sa dynamique d'investissements pour améliorer le cadre de vie des Bruaysiens et des Labuissériois. Travaux dans les écoles et dans les bâtiments communaux, rénovation des voiries, réhabilitation du centre-ville... Un programme qui répond aux attentes des habitants. **L'équipe municipale a voté le budget 2023 le 5 avril dernier lors du conseil municipal. Des sommes scrupuleusement étudiées dans le souci de la maîtrise de l'argent public.** Le budget de la commune est un acte par lequel les recettes et les dépenses d'un exercice sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire de la Ville est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

UNE HAUSSE DE 18,08% POUR L'INVESTISSEMENT !

Cette année encore, la section investissement connaît une augmentation non négligeable : une hausse de 3 520 553€ est constatée. Cette somme correspond à l'engagement de l'équipe municipale pour chaque Bruaysienne, chaque Labuissérioise, chaque Bruaysien et chaque Labuissériois. Une politique toujours plus ambitieuse et au service de tous. Les travaux dans les écoles se poursuivent et cette année marquera la fin de la rénovation du Groupe Scolaire Loubet. La municipalité n'oublie pas la rénovation des voiries et surtout la métamorphose des espaces publics du centre-ville.

DES INVESTISSEMENTS POUR PLUS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Soucieuse de la consommation énergétique, la Ville de Bruay-La-Buissière effectue régulièrement des travaux d'isolation et de remplacement des éclairages dans les bâtiments municipaux et sur les voiries.



PLACE AUX LEDS

À l'école Brassens, des éclairages utilisant le protocole DALI ont été installés. L'éclairage se régule seul en fonction de la luminosité extérieure et de l'occupation de la pièce. Une avancée technologique au service des économies d'énergie.

La salle de sport Jesse Owens a bénéficié de la mise en place d'un nouvel éclairage en remplacement de l'ancien très vétuste. Le nombre de points d'allumage a également été revu. Une action qui permet de réduire la luminosité en n'allumant que ce qui est nécessaire. L'ensemble des éclairages a été remplacé par des LEDS à la salle Florent Evrard.

NOUVELLES MENUISERIES

La municipalité a procédé au remplacement des menuiseries extérieures dans certains bâtiments. Les menuiseries représentent une part importante des déperditions de chaleur d'un bâtiment et leur remplacement peut parfois permettre un gain de 30% sur le chauffage. Ces remplacements se sont opérés sur l'année 2022 au groupe scolaire Basly par la mise en place de menuiseries PVC en double vitrage. L'école Jules Ferry a également bénéficié de ces aménagements.

ISOLATION DES TOITURES

Une toiture défectueuse ou mal isolée représente, comme les menuiseries, une déperdition de chaleur de 30%. La municipalité a effectué des travaux d'isolation à la Médiathèque Marcel Wacheux mais aussi au complexe sportif Léo Lagrange. Un polyuréthane de 120mm d'épaisseur, conformément à la réglementation thermique en vigueur a été posé.

NOUVELLES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Des efforts sont aussi constatés avec le renouvellement du marché d'exploitation des installations de chauffage (été 2022). De nouvelles chaudières à condensation ont été installées dans les écoles Basly, Caudron, Mendes-France, du Centre et Jean Jaurès ainsi qu'à la Médiathèque Marcel Wacheux... Des chauffages à énergie gaz ont été installés et des travaux d'isolation des réseaux (calorifugeage) ont été entrepris dans certains bâtiments.

2021

Gaz : 7 300 MWh
Électricité : 3 530 MWh
Eau : 16 800 M³

2022

Gaz : 6 020 MWh
Électricité : 3 390 MWh
Eau : 14 800 M³

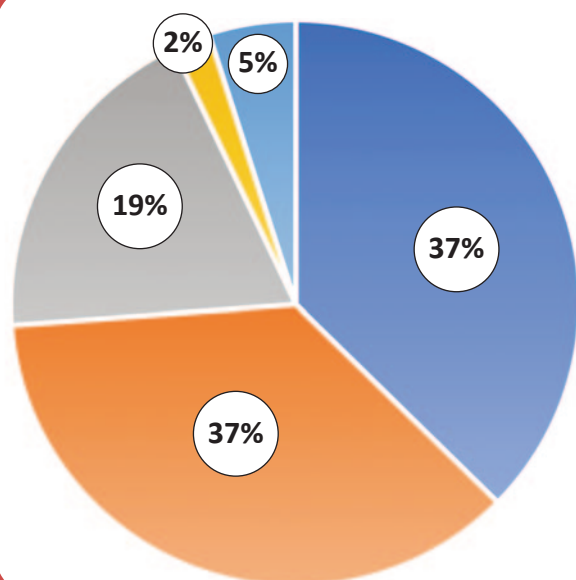
DES
CONSOMMATIONS
EN BAISSÉ

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement affiche un total de **37 431 111,34 €**. Cette somme vise à faire fonctionner les services de la Ville, améliorer le cadre de vie des habitants (propreté urbaine, désherbage...) et sécuriser le quotidien de chacun. La Ville sait faire face aux diverses contraintes financières. **L'équipe municipale exerce une vigilance permanente afin de contenir les dépenses.** La section fonctionnement 2023 présente des dépenses en diminution par rapport à l'année dernière ce qui permet d'investir davantage. **Une diminution grâce à la maîtrise de la masse salariale et à la baisse des charges à caractère général.**

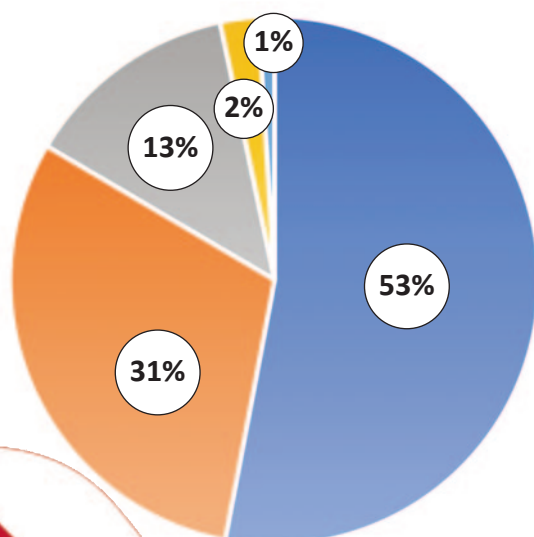
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 34 023 455,08 €

Le report de l'excédent est de 3 407 656,26 €



- Dotations et subventions : 12 708 365 €
- Produit fiscal : 12 414 069 €
- Autres impôts et taxes : 6 491 514 €
- Autres recettes : 1 681 157 €
- Produits des services : 728 350 €

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSSE : 29 874 292 €



- Charges de personnel : 15 832 696 €
- Charges à caractère général : 9 099 657 €
- Autres charges de gestion courante : 3 947 939 €
- Charges financières : 700 500 €
- Charges diverses : 293 500 €

QUALITÉ ET CADRE DE VIE*

5 400 153 €

BÂTIMENTS ET URBANISME

- Entretien, accessibilité et mise en sécurité
- Démarche de développement durable, travaux d'isolation...
- Déploiement de l'éclairage LED dans les bâtiments municipaux

1 033 064 €

VOIRIE

- Entretien renforcé de voirie
- Peinture routière
- Radars pédagogiques



3 070 970 €

ESPACES VERTS

- Entretien des cimetières
- Entretien des espaces verts
- Ramassage des déchets : lutte contre les dépôts sauvages
- Embellissement des espaces publics
- Continuité des opérations d'élagage

COMMERCE 171 417 €

- Braderie du centre-ville
- Marchés nocturnes
- Mise en place de la carte de fidélité "Ma Ville, Mon Commerce"

PROTOCOLE 256 000 €

- Miss Bruaysis
- Fêtes champêtres et des enfants
- Organisation des cérémonies
- Feu d'artifice

SCOLAIRE, SPORT, JEUNESSE ET CULTURE*

4 740 431 €

SPORT ET JEUNESSE

- Activités sportives dans les écoles et pendant les vacances scolaires
- Mise à disposition des équipements sportifs auprès des associations
- Séjours itinérants et sportifs pendant les vacances d'été
- Organisation des Foulées du Bruaysis

4 740 431 €

AFFAIRES SCOLAIRES

- Classes de neige pour les élèves de CM1/CM2
- Cadeaux de fin d'année pour les enfants, dictionnaires pour les classes de CM2
- Continuité des travaux de peinture dans les écoles



1 112 198 €

CULTURE

- Saison culturelle variée
- Ateliers de pratique artistique
- Mise en place d'actions culturelles pour tous

455 561 €

MÉDIATHÈQUE

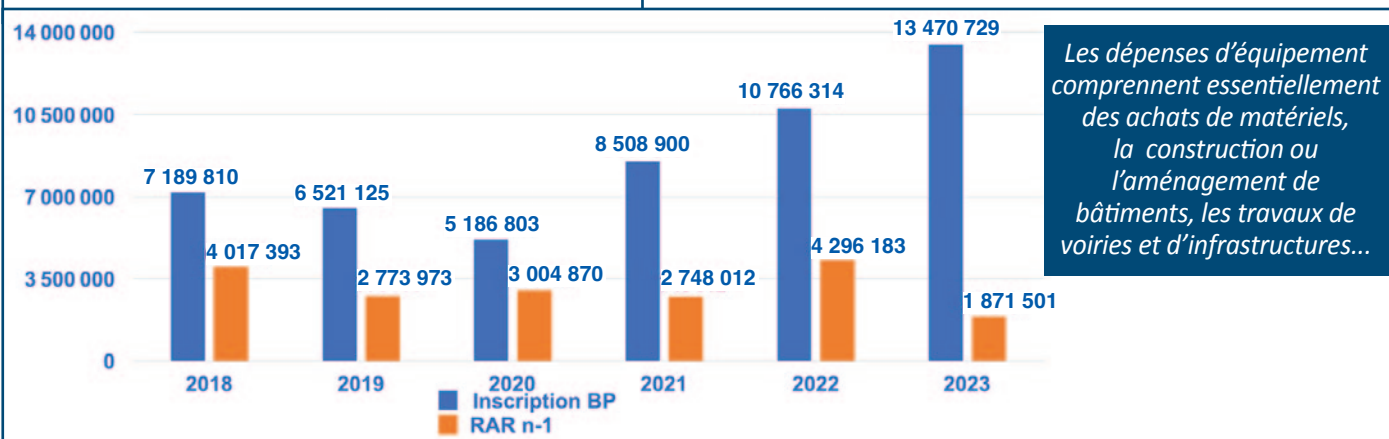
- Activités, spectacles et ateliers tous publics
- Vente de livres, CD et DVD au profit d'associations d'aide

*Comprenant les dépenses de personnel au sein de chaque pôle.

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement prévues en 2023 sont de 13 470 729 € contre 10 766 314 € en 2022. **Un programme d'investissement établi pour développer encore les activités dédiées à la jeunesse, poursuivre les programmes de rénovation des voiries et d'aménagement urbain.**

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT EN HAUSSE : 13 470 729 €

3 622 912 €

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

- Suite de la réhabilitation du groupe scolaire Loubet
- Travaux de couverture et d'isolation, école Brassens
- Pose de TGBT (tableau général basse tension) dans les écoles Basly et Faure



330 000 €

LANCEMENT DES ÉTUDES CONCERNANT L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER (ERBM)

312 000 €

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

- Lancement des études pour la rénovation du terrain synthétique Patrice Bergues
- Lancement des études pour les travaux de l'église Saint-Martin et du presbytère



TRAVAUX DANS LES AUTRES BÂTIMENTS : 352 522 €

SALLE DES MARGUERITES

- Agrandissement et création d'une cuisine à la salle des Marguerites...



AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS : 5 655 105 €

PLACE CADOT

- Aménagement Cœur de Ville place Cadot
- Démolition des bâtiments Litrem et Jenkins
- Développement de la vidéo-protection, phase 2



RÉNOVATION DES VOIRIES : 1 604 736 €

RUE BASLY, PHASE 3



PARKING DE L'ESPACE CULTUREL GROSSEMY ET VOIRIE DU COURS KENNEDY



LA VILLE RECHERCHE LE MAXIMUM DE SUBVENTIONS

Afin de mener à bien ses projets et d'offrir à chacun un environnement et des équipements toujours plus qualitatifs, la Ville de Bruay-La-Buissière part régulièrement à la recherche aux subventions. **Depuis 2020, la municipalité a réussi à obtenir 2 332 641 euros de subventions** : Dotation Politique de la Ville (DPV), Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), Fonds de Concours Politique de la Ville de la CABBALR, enveloppes Région et Département "Politique de la Ville".

2020	2021	2022
Montant total des subventions 837 278,57 €	Montant total des subventions 1 019 370,60 €	Montant total des subventions 609 162,27 €
Dotation Politique Ville 750 000 €	Dotation Politique Ville 639 775,48 €	Dotation Politique Ville 433 737,35 €
Dotation de Soutien à l'Investissement Local 73 101,01 €	Dotation de Soutien à l'Investissement Local 254 692,28 €	Dotation de Soutien à l'Investissement Local 127 894,60 €
CABBALR 14 177,56 €	CABBALR 54 902,85 €	Département 47 530,32 €
	FIPD 40 000 €	
	Région 30 000 €	



AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER LE CENTRE

(Montant prévisionnel des travaux)

9 101 421,64 €

TOTAL DES SUBVENTIONS

(Montant prévisionnel)

4 981 902 €

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

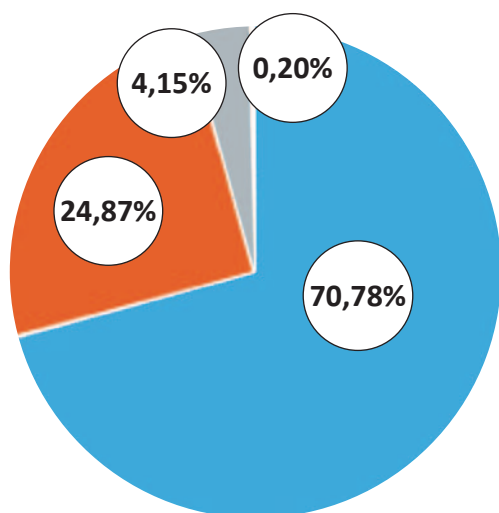


Pour vous en 2023, la municipalité poursuit ses requêtes

LE BUDGET 2023 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

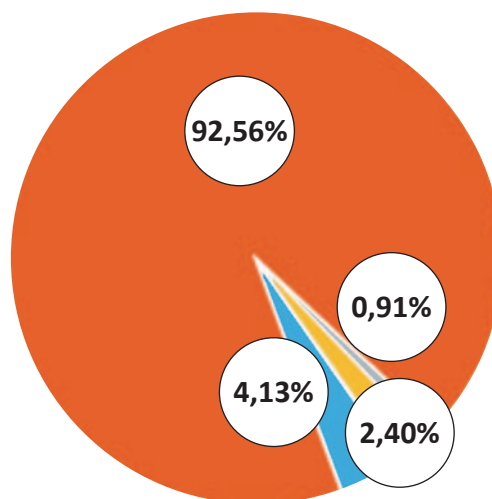
FONCTIONNEMENT : 3 266 621,02 €

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges de personnel	: 2 299 350 €
Charges à caractère général	: 807 850 €
Autres charges de gestion courante	: 134 771 €
Charges diverses	: 6 500 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Excédent de fonctionnement 2022 reporté **348 821,02 €**

Dotations et subventions	: 2 700 575 €
Produits des services	: 120 600 €
Autres produits de gestion courante	: 26 625 €
Autres produits divers	: 70 000 €

LES GRANDS AXES DU BUDGET DU CCAS

- **Renforcement du pôle Seniors** avec un accroissement des prestations de services à destination des usagers (sorties, navette seniors, repas des aînés...), ces services contribuent à lutter contre l'isolement des personnes âgées en recréant du lien social.
- **Lancement des travaux de rénovation de la crèche les Petits Câlines.** Ces travaux étaient attendus depuis de nombreuses années et vont bénéficier d'un financement de la CAF.
- **Renforcement du pôle Social** avec l'arrivée de nouveaux agents dédiés à l'insertion (compétences attribuées auparavant au SIVOM de la Communauté du Bruaysis...).
- **Nouvelles subventions du Conseil Départemental du Pas-de-Calais** dans le cadre de la reprise de certaines compétences (insertion).



PRÉVENTION

Un permis piéton pour les écoliers

Une quarantaine d'élèves de l'école des Hayettes ont bénéficié du dispositif éducatif "permis piéton" le 7 avril dernier. **L'objectif de cette démarche citoyenne est de former tous les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons.** La remise des permis a eu lieu en présence de Monsieur le Maire, d'Anthony Klimaszewski, brigadier de la piste mobile départementale d'éducation routière, Jean-Pierre Dezoteux de l'association prévention MAIF, Baptiste Melin, directeur de l'école et des enseignants des classes de CE1/CE2 et CE2/CM1. Bravo aux enfants !



LE TEMPS DU CARNAVAL

De belles couleurs à l'école des Hayettes

La joie et les couleurs ont égayé le carnaval à l'école des Hayettes le 11 avril après-midi. La fête s'est terminée avec la dégustation d'une bonne crêpe. Monsieur le Maire était sur place au côté de Fabrice Maesele, adjoint au Sport et à la Jeunesse. Un agréable moment partagé.



DISTRIBUTION DE CHOCOLATS

Des gourmandises à l'école

Les petites Labuissériennes et les petits Labuissériens des écoles Pierre Mendès-France, des Hayettes et du Centre ont traditionnellement reçu leurs chocolats à l'occasion des fêtes de Pâques. Monsieur le Maire, Sandrine Prud'Homme (maire déléguée), Laurie Tourbier et Fabrice Maesele, adjoints ont procédé à la distribution les 3 et 4 avril.



Centre



Les Hayettes



Pierre Mendès-France

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Un siècle de vécu !

Micheline Blondel vient de fêter joyeusement son 100^e anniversaire à Labuissière. À cette occasion, sa famille et ses amis étaient réunis le samedi 15 avril à la salle René Wallard pour célébrer l'événement.

Un moment sympathique et convivial partagé avec Monsieur le Maire, venu souhaiter un joyeux anniversaire à notre nouvelle centenaire. Il était accompagné de Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière, de Laurie Tourbier et Fabrice Maesele, adjoints.



GRANDE FÊTE MÉDIÉVALE

Un week-end au Moyen Âge

À l'aube des grandes vacances, la Ville de Bruay-La-Buissière vous propose de plonger au cœur des spectacles médiévaux. Le site du Donjon a logiquement été choisi pour accueillir ces toutes nouvelles festivités.

Les 1^{er} et 2 juillet, vous y découvrirez des démonstrations de danse, divers spectacles, de la fauconnerie et des combats !

Un spectacle de feu viendra clôturer la première journée. Ces deux jours vous permettront de profiter des animations, de (re)découvrir le tir à l'arc ou encore les jeux en bois d'antan, de faire des photos des différents tableaux scéniques ou des oiseaux de proie.

Un marché artisanal vous permettra de découvrir des produits du terroir et des objets insolites. **Un programme complet sera joint dans le Mag du mois de juin. En attendant, réservez votre week-end !**



MUSIQUE

Le Bruay-La-Buissière Brass Band recrute

Le Brass Band de l'Artois a procédé à son assemblée générale le 2 avril en présence de Monsieur le Maire. À cette occasion, il a été décidé de changer le nom de l'ensemble musical, le Brass Band de l'Artois s'appelle désormais "Bruay-La-Buissière Brass Band". Vous êtes musicien et vous souhaitez étoffer cet ensemble de cuivres et percussions ? Vous êtes les bienvenus le dimanche de 10h à 11h30 à la Chapelle Sainte-Barbe ! **Contact 06 89 42 95 03**



Ville de **BRUAY-LA-BUISSIÈRE**
CONCERT
Samedi 27 mai à 20h
ÉGLISE SAINT-ÉLOI SAINT-MARTIN de Labuissière



Bruay-La-Buissière Brass Band
 (Direction Olivier Sergent)
Récital trompette
Valentin Sergent
et piano Adelya Boyer

DES ENFANTS HEUREUX

Monsieur le Maire, ses adjoints et conseillers ont procédé les 3 et 4 avril à la distribution des chocolats de Pâques dans les écoles de la Ville. Pas moins de 2300 sachets ont été offerts aux enfants avant les vacances de printemps.





Vide grenier du SLC - 2/04



Visite d'Eddie Bouttera, sous-préfet - 5/04



Collège Camus, journée olympique et paralympique - 5/04



Salon du bâtiment et des travaux publics - 7/04



Pétanque du Nouveau Monde - 8/04



Vide grenier du comité des fêtes Basly - 9/04



Vide grenier Artois Rencontre Traveling - 10/04



Reprise des activités des Archers Bruaysiens - 9/04



Enlogement colombophilie "Concorde du Nouveau Monde" - 15/04



Troc musical à la Médiathèque - 15/04



Loto et repas dansant de la Grin Dance 22-23/04

RÉFECTION DE VOIRIE

Rue Émile Basly

La Ville de Bruay-La-Buissière investit pour la réfection de ses voiries. Les travaux entre l'Espace Damiens et le square Caudron, dans la rue Émile Basly sont terminés. Les enrobés ont été posés et le marquage au sol sera prochainement réalisé. L'entreprise COLAS a également finalisé les travaux dans le haut de cette rue, à proximité du rond-point direction la rue du Corps au Bois. Les trottoirs sont terminés : sécurité, aménagement paysager, places de stationnement, enfouissement des réseaux et installation de candélabres à leds... le paysage change dans le quartier du numéro 3 !



DISTRIBUTEUR DE BILLETS

Le distributeur automatique de billets est opérationnel aux Terrasses

Le nouveau Distributeur Automatique de Billets (DAB) installé par la société Loomis France, spécialisée dans la distribution et la collecte d'espèces est opérationnel dans la rue de Boulogne au quartier des Terrasses.

Très attendu par les usagers de passage mais surtout des Bruaysiens, le service remédie à l'absence de cette commodité dans un secteur très prisé de Bruay-La-Buissière.



BASSINS DE RÉTENTION

GESTION DES
BASSINS ET DES
ÉQUIPEMENTS
— VEOLIA —

AMÉNAGEMENT
PAYSAGER
— IDVERDE —

Des mesures pour lutter contre les inondations

Une visite inaugurale des bassins de gestion des eaux pluviales situés rue Wéry a eu lieu le 30 mars dernier en présence de Monsieur le Maire, d'Olivier Gacquerre, président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et des élus. Pour rappel, ces bassins ont pour vocation de lutter contre les inondations, notamment en cas d'épisodes pluvieux violents. Désormais terminés, ils permettent de recueillir 10 000 m³ d'eaux pluviales. Un soulagement pour les riverains durement impactés depuis plusieurs décennies. Si cet aménagement colossal a pour but premier la résolution des problèmes liés à la montée des eaux, le lieu n'en reste pas moins un domaine où les Bruaysiens aiment s'y promener. La végétation va donc reprendre ses droits. Des essences d'arbres ont d'ores et déjà été plantées et d'autres aménagements paysagers suivront. Dans le respect de la biodiversité, des plantes aquatiques seront placées au fond des bassins. Ces travaux seront complétés par le renforcement des digues à l'horizon 2025.



EN 2024 - Rive droite : réalisation d'un remblaiement en amont de la passerelle Hermant, ouvrages de soutènement ; réalisation de batardeaux.

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

LE PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS PLACE L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT EN ÉTAT DE VIGILANCE SÉCHERESSE

Compte tenu de la faible recharge des nappes, du risque élevé d'une sécheresse cet été et de la nécessité d'économiser les ressources en eau souterraine, Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, a placé l'ensemble des bassins versants du département en état de vigilance sécheresse.

Cette décision a fait l'objet d'un accord unanime de tous les acteurs du comité départemental de la ressource en eau. **Le préfet du Pas-de-Calais appelle les particuliers, les collectivités et les professionnels à réduire les usages de l'eau qui ne sont pas indispensables** afin d'éviter de porter atteinte à la ressource et de préserver les milieux naturels qui constituent notre patrimoine commun. Comme c'était le cas cet hiver pour éviter les mesures de délestage électrique, **le préfet engage chacun à adopter les bons réflexes et à faire preuve de sobriété, cette fois pour les usages de l'eau.** <https://www.pas-de-calais.gouv.fr>

PARKING DE L'ESPACE CULTUREL GROSSEMY ET COURS PROMENADE KENNEDY

Le parking de 80 places souhaité par la municipalité à l'Espace Culturel Grossemy, s'est terminé avec le marquage au sol. Cette salle d'exception bénéficie enfin de places de stationnement sûres et agréables. D'un autre côté, la réfection du cours promenade Kennedy, axe reliant la rue d'Hulluch à l'Espace Culturel Grossemy s'est également terminée début avril.



INSTALLATION DES MATS D'ÉCLAIRAGE SUR LA PLACE CADOT

Des mâts d'éclairage LEDS ont été installés sur le parvis de l'Hôtel de Ville. La société Eiffage Énergie a procédé aux travaux.



AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

La rue Lamendin poursuit sa transformation

Dans le cadre de l'aménagement du cœur de ville de Bruay-La-Buissière, les travaux avancent à grande vitesse ! Les entreprises ont procédé mi-avril à la réalisation des trottoirs en béton désactivé dans la rue Arthur Lamendin. Les commerces de proximité concernés par les différents chantiers sont évidemment accessibles.



COLLECTE DES DÉCHETS

Besoin d'un nouveau bac de collecte ?

Vous êtes encore nombreux à ne pas disposer d'un **bac de collecte roulant pour les déchets verts**. **Ce dernier est désormais nécessaire** à la collecte des tontes de pelouse, des tailles d'arbustes ou des feuilles et branchages. Si vous avez besoin d'un bac de collecte, vous pouvez en faire la demande sur le site de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane en remplissant le formulaire : "bac détérioré/volé".

Si votre bac à couvercle jaune est trop petit, remplissez le formulaire nommé "bac jaune trop petit".

COMMANDE de COMPOSTEUR

Commandez votre composteur en ligne !

demarches.bethunebruay.fr
Service Prévention Déchets
Tél : 03.21.61.50.00

345 litres 17 €
800 litres 30 €

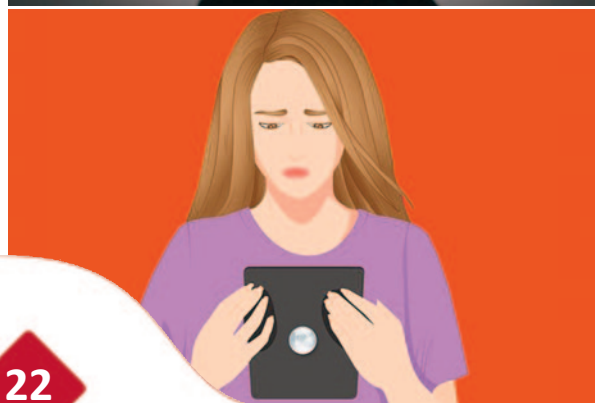


POUR TOUT NOUVEAU BAC

ENVOYER LE FORMULAIRE
collecte@bethunebruay.fr

Centre technique de collecte des déchets ménagers
70 boulevard de la République
62 232 ANNEZIN

ATTENTION
en cas de vol de votre bac,
vous devez fournir
la déclaration de vol établie
auprès du commissariat de
Police nationale ou
de la Gendarmerie
rattaché à votre commune.



CIDFF DU PAS-DE-CALAIS

Informier, orienter et accompagner

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles propose un accompagnement individuel ou collectif. Des juristes et des psychologues sont à votre disposition pour vous aider, vous soutenir et vous orienter dans vos démarches. La Ville de Bruay-La-Buissière accueille des permanences juridiques à la salle Damiens à partir du mois de juin. **Cette permanence nommée Lieu d'Écoute, d'Accueil et d'Orientation (LEAO) permettra aux publics de s'informer sur leurs droits dans tous les domaines de la vie privée ou d'être pris en charge dans le cadre de violences conjugales.** Chaque personne bénéficie d'un accueil personnalisé. L'information qui lui est donnée est confidentielle et gratuite. **Les permanences auront lieu les 9 juin, 28 juillet, 11 août, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous au 03 21 30 45 41 ou 03 21 57 98 57 Salle Damiens, 597 rue Émile Basly.**



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES 1/03 > 1/04

136 appels téléphoniques ont été reçus.

17 arrestations ont été effectuées dont 2 pour violences et 2 pour vol en réunion, 2 délits routiers et 7 ivresses publiques.

201 mains courantes rédigées dont 101 concernant des problèmes d'ordre public.

30 rapports et PV ont été rédigés

35 PV électroniques ont été dressés dont 14 pour tapage et 3 pour dépôts de déchets.

3 contrôles de vitesse effectués ayant donné lieu à 2 verbalisations, 2 autres pour vitesse excessive sans radar.

2 contrôles communs avec le transporteur TADAO et la Police Nationale.

6 Interventions ont été menées grâce à la vigilance des opérateurs vidéo (violences et outrage, vol de cuivre, consommation d'alcool sur voie publique, perturbateurs).

03 74 31 03 22

INCENDIE

Une famille sauvée des flammes

Un couple, leurs trois enfants et un ami de la famille ont été secourus suite à l'incendie de leur habitation rue de Paris, dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 mars 2023. Appelés peu avant minuit pour un feu de cuisine, les sapeurs-pompiers de Bruay-Houdain ont déployé deux lances pour maîtriser l'incendie. Sans l'intervention d'un voisin qui passait par là, le bilan humain aurait pu être lourd de conséquences.



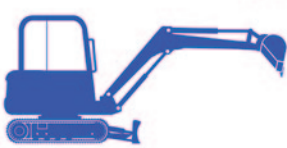
Loin de se prendre pour un héros, Lucas Defonte (à gauche sur la photo) explique humblement "n'avoir fait que son devoir". Toujours est-il que grâce à son intervention, le pire aura sans aucun doute été évité. "Je n'ai pas hésité à fracturer la fenêtre et avec l'adrénaline je n'ai pas réfléchi, j'ai sorti les enfants âgés de 1, 3 et 5 ans et poussé les occupants à sortir de la maison". Un couple et son bébé ont également été pris en charge dans la maison voisine, envahie par les fumées. Sept personnes ont été transportées au centre hospitalier de Beuvry et à la polyclinique de La Clarence de Divion pour des examens de contrôle. La municipalité tient à saluer le courage de ce jeune homme de 20 ans !

VERBALISATIONS Monsieur le Maire a récemment interpellé le commandant de Police du commissariat de Bruay-La-Buissière afin de demander à ce que les agents de la Police Nationale puissent se recentrer sur leur mission première de tranquillité publique et de lutte contre la délinquance. Cette requête intervient suite à la recrudescence des contraventions pour le stationnement. Pour éviter toute confusion entre les procès-verbaux produites par la Police Nationale et celles émises par la Police Municipale, nous vous rappelons que les contraventions émises par la Police Nationale sont identifiables grâce à leur code service "PU" pour "Police Urbaine" figurant sur l'avis de contravention.

Je consomme local,
j'achète dans ma ville



Ville de BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Vos **commerces**
restent
 **ouverts**
pendant la durée des **travaux**

bruaylabuissiere.fr



Travaux en centre-ville : vos commerces restent ouverts !

Le nouvel aménagement du cœur de ville vise à faire de Bruay-La-Buissière une commune apaisée et attractive avec un centre-ville embelli et modernisé. La municipalité porte une attention particulière à la préservation des différentes ambiances des quartiers traversés. La végétalisation permettra de recréer une trame verte continue en connectant les espaces arborés de la place Leclerc, Cadot et de l'Europe.

Vos COMMERCES et SERVICES du centre-ville restent bien évidemment OUVERTS pendant toute la durée des travaux. Soucieuse de l'environnement et de l'impact que représentent ces travaux, la Ville de Bruay-La-Buissière prend toutes les précautions nécessaires pour assurer la tranquillité des riverains afin de limiter les désagréments. Des déviations sont en place pour diminuer la gêne occasionnée. **Rappel : un nouveau parking est accessible dans la rue Doyelle.** Les enrobés du parking ont été effectués la première semaine du mois de mai entraînant une fermeture temporaire.

LISTE DES COMMERCES OUVERTS PENDANT LES TRAVAUX

Rue Henri Cadot : Symbiose Natural, le Palais de la Vape, Pâte à Citrouille, Yves Rocher, Japan Geek, Pour L, Mille et Une fringues, Vert & Green, J & C Mode, XL Pizza, Optim2 Gain de place, la Grande Muraille, le Taj Mahal, Boutique N41, Plaisir pour Soi, Optic 2000, Tonique Voyages, Annaelle Chaussures, Bijouterie Robert, King Pizza Food, Zen Coiff, Vision Plus, Best Phone.

Passage de la Flanerie : atelier horlogerie

Rue Henri Hermant : la Bulle de Lily, Dégriff'Hair, le Royal, le Petit Goudifla.

Rue Arthur Lamendin : Bérénice Esthétique, la Superette, Ta-Tou, pharmacie de l'Hôtel de Ville, Au Charolais, Le Renouveau.

Rue Alfred Leroy : Café de la Paix, le Marrakech, Zeeman, Break Time, SDA Boutik, Vog Coiffure, Bruay auto-école.

Rue de la République : Naturhouse, Square Habitat, l'Encre de Médellin, spécialités Africaines, Stephane Piazza Immobilier, IT Concept, City Zen, Styl'Chiens, aux Arcades, Clarelize photographe, Jas Phone, Gusto di Italia, Barber Ch'ti, Styl'Coiff, Dietplus.



Le Renouveau : un restaurant à découvrir en centre-ville

Changement de propriétaire au Restaurant Le Renouveau de Bruay-La-Buissière ! Originaire de Béthune, Mickaël Lechardeur, 46 ans, vient de reprendre les rênes de cet établissement autrefois appelé "Café des fleurs" situé face à l'Hôtel de Ville. Une opportunité qu'il a su saisir dans un secteur en pleine mutation et très prisé du centre-ville, succédant ainsi au chef Olivier Vanpouille. Titulaire d'un BEP-CAP "cuisine" obtenu au lycée Marguerite Yourcenar de Beuvry, une formation à la Chartreuse du Val Saint-Esprit de Gosnay et un niveau BTH (Brevet Technique Hôtelier), Mickaël s'est ensuite orienté vers le métier de boucher tâcheron en Belgique, au Luxembourg mais aussi en Autriche. Sur ce parcours des métiers de bouche, nous ajouterons un titre pro d'agent de restauration décroché en 2020, un titre pro réceptionniste hôtellerie en 2021 et un autre de cuisinier en 2022 avec notamment des stages au Restaurant Le Rétro de Vendin-les-Béthune tenu par... Olivier Vanpouille lui-même !

Un défi de taille dans un établissement emblématique

Après avoir pris ses marques au Rétro, Mickaël Lechardeur accepte le défi de reprendre le restaurant bruaysien, emmenant avec lui Audrey Duquesnoy et Jean-François Duplouich, un binôme de choc sur lequel il peut s'appuyer. L'ouverture du Renouveau a eu lieu le 1^{er} avril 2023 pour la plus grande satisfaction de la clientèle ! Dans ce restaurant situé au 113 de la rue Arthur Lamendin, les clients peuvent y déguster des plats frais, des formules adaptées aux envies avec également des menus enfants et des menus étudiants préparés avec des produits locaux. "Nous travaillons avec la ferme Carpentier à Oblinghem, le Marché des Viandes et Abats (MVA) de Lomme, la Réserve du goût de Saint-Omer ou encore l'Ami du pain, une boulangerie de Bruay-La-Buissière". Le Renouveau ce sont aussi des soirées à thèmes le 1^{er} vendredi de chaque mois, possibilité de privatiser l'étage pour vos événements familiaux ou l'organisation de séminaires. Le restaurant est partenaire du dispositif "Ma Ville, mon Commerce". **L'établissement est ouvert le midi du mardi au dimanche mais aussi le vendredi et samedi soir. Réservations au 03 21 52 43 26.**



FÊTES DE PÂQUES

La municipalité offre les traditionnels chocolats

Pour les fêtes de Pâques, les élus et le Conseil Municipal des Enfants ont procédé à la distribution de chocolats. Les seniors ont pu retirer leur ballotin durant la 1^{ère} semaine du mois d'avril à l'Espace Bully-Brias. Les élus ont également rendu visite aux résidents des foyers Les Lilas et Louise Michel le 7 avril. Les chocolats ont été offerts par Monsieur le Maire et Émilie Bommart, adjointe aux Solidarités et aux Affaires sociales. De très beaux moments de rencontres et de partages.



Avec le Programme de Réussite Educative

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale et le PRE se sont mobilisés le 5 avril pour offrir un agréable moment aux enfants du CCAS pour les fêtes de Pâques. Les petits sont partis à la chasse aux œufs au Stade Parc avant de profiter d'un goûter ! Monsieur le Maire et Émilie Bommart, adjointe aux Affaires sociales les ont accompagnés lors de cet après-midi ludique.



FRANCE ALZHEIMER

Ouverture d'une Halte Relais

Lieu de soutien, d'écoute, d'échanges et temps d'activités... Le 6 avril avait lieu l'ouverture de la Halte Relais France Alzheimer à la salle du Temps Libre en présence de Monsieur le Maire et d'Émilie Bommart, adjointe aux Solidarités. **Pour devenir bénévole contactez le 07 77 84 63 11.**



CCAS

Du nouveau avec le service Insertion

Fortes de leur expérience dans le domaine de l'insertion, 3 référentes solidarité et socio-professionnelle viennent d'intégrer l'équipe du CCAS. Christelle Lemoine, Fabienne Rigaux et Rachel Daubercies accueillent les bénéficiaires du RSA en développant l'autonomie et le lien social en partenariat avec les services de la Ville, le Conseil départemental du Pas-de-Calais et les différents acteurs du territoire. **Infos au 03 21 64 56 13**



SESSIONS INFORMATIQUES

Le numérique pour tous

Dans le cadre de l'accompagnement professionnel et social de l'Association à Vocation d'Insertion pour l'Environnement et l'Énergie (AVIEE), six salariés en contrat d'insertion ont bénéficié de 56 heures de formation en informatique. Une formation dispensée par l'organisme "Adopte un coach", les participants ont reçu un ordinateur fixe reconditionné offert par Francky Méziers, responsable. **L'AVIEE recrute ! N'hésitez pas à contacter le 03 21 52 14 14 pour plus de renseignements.**



FÊTE DE LA MUSIQUE

T'as le look Coco !

Les rythmes des années 80 vont enflammer la place Marmottan le samedi 24 juin dès 20h à l'occasion de la Fête de la Musique ! Lio, Partenaire Particulier, Thierry Pastor mais aussi Laroche Valmont et Comeback 80 vous feront revivre ces années magiques au son bien spécifique. Plus de 3 heures de spectacle avec blind tests, vente de goodies et pour les nostalgiques : le concours du plus beau look de ces années mémorables. **C'est gratuit !**



NOUVELLE SAISON

Une programmation variée

La saison culturelle 2023/2024 sera lancée le 9 septembre avec le concert d'Amel Bent à l'Espace Culturel Grossemy. Vont ensuite s'enchaîner des pièces de théâtre avec "Le Dîner de Cons", "Un Dîner d'adieu" ou encore "Les Parents viennent de mars et les Enfants du Mac Do", des comédies à savourer en famille. De la musique aussi avec un spectacle dédié aux années 60, du Brel, du rock métal avec le festival Aütfest et du classique de grande qualité avec l'Orchestre National de Lille... Liane Foly nous fera partager son humour lors d'un show mêlant rires et chansons. Côté jeune public, les enfants retrouveront le chemin du théâtre en octobre et pour les traditionnelles fêtes de Noël. **Le programme complet sera disponible en juin dans votre Mag et en mairie.**



VACANCES À GARDINCOUR

Des vacances à Gardincour du 18 au 29 mai 2023

Pendant douze jours "In'ne semaine dins l'gardin, in'ne semaine à l'cour" c'est "Vacances à Gardincour" à la Cité des Électriciens de Bruay-La-Buissière, rue Franklin.

Cette nouvelle édition intitulée "Flowers & Couronnes" se déroulera du jeudi 18 au lundi 29 mai 2023. Bien plus long qu'un pont ou qu'un après-midi chez mémé, le coron le plus alternatif du Pas-de-Calais offre le plus mémorable des congés. Un festival dédié à la famille entre tradition, arts et spectacles avec de nombreuses surprises ! **La Parade Géante aura lieu le 18 mai de 11h à 12h30.** Toute la programmation ainsi que l'accès aux espaces d'exposition sont GRATUITS.

Renseignements au 03 21 01 94 20.



FOULÉES DU BRUAYISIS

Courses scolaires au Stade-Parc

Près de 600 élèves ont foulé la piste d'athlétisme et le Stade-Parc le 30 mars à l'occasion de la 29^e édition des Foulées du Bruayisis ! Le départ a été donné par Fabrice Maesele, adjoint au Sport. Monsieur le Maire est venu apporter son soutien aux sportifs.



BRAVO À L'ÉCOLE DU CENTRE !

Cette année, l'école du Centre s'est classée en première position ! Frédéric Ferrand, grand sportif et directeur de l'établissement peut être fier des élèves. Monsieur le Maire, Fabrice Maesele, adjoint au Sport et à la Jeunesse et Laurie Tourbier, adjointe aux Affaires scolaires ont procédé à la remise des récompenses le 13 avril. La municipalité adresse ses félicitations à l'ensemble des participants.



Des courses pour tous !

La 29^e édition des foulées du Bruayisis s'est déroulée le 1^{er} avril en présence de Monsieur le Maire, Thierry Frappé, député du Pas-de-Calais, Fabrice Maesele et Sandrine Prud'homme, adjoints. Arnaud Deshayes a remporté la course des 5 km et Benjamin Ryckelynck le 10 km. Jules Mouret a obtenu la 1^{ère} place sur le 3 km. La course famille (1 km), les marches de 5 et 12 km ont également eu un franc succès. Notre Miss Bruayisis 2023, Lorine Lacquement a chaussé les baskets pour participer à la course des 5km.



GROUPE DE LA MAJORITÉ Très chères Bruaysiennes, Très chères Labuissières, Très chers Bruaysiens, Très chers Labuissiers, Il y a près de 3 ans, vous, Bruaysiens et Labuissiers, avez dans votre immense majorité fait le choix de nous accorder votre confiance. Comme depuis notre élection, nous avons proposé un budget primitif 2023 au service de la qualité de vie des Bruaysiens et Labuissiers.

Depuis le premier jour, autour de notre Maire Ludovic PAJOT, nous sommes pleinement engagés pour métamorphoser notre ville et améliorer le cadre de vie de chaque Bruaysien, de chaque Labuissier, de chaque Bruaysienne, de chaque Labuissière. Le budget primitif 2023 voté est un budget ambitieux et réaliste. Ambitieux car c'est un budget de plus de 19 700 000 euros en investissements qui a été voté. Réaliste car c'est un budget qui n'augmente pas les taux d'impôts des Bruaysiens et Labuissiers alors même que votre pouvoir d'achat ne cesse d'être malmené.

Alors oui, par rapport au Compte Administratif 2022, ce budget primitif voit sa section de fonctionnement diminuer de plus d'un million d'euros. Ce qui est, et nous tenons à le préciser, un cas assez exceptionnel quand on connaît la hausse des prix des matériaux et matières premières, la hausse du point d'indice des fonctionnaires, la hausse des prix de l'énergie pour ne pas dire leur flambée.

Il faut dire que même la Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France a salué l'amélioration de notre situation financière et en particulier sur les exercices 2020 et 2021.

Ce budget primitif nous permettra de financer entre autres 3 622 912€ de travaux dans nos bâtiments scolaires, 1 604 736€ pour rénover nos voiries, 5 655 105€ pour l'aménagement des espaces publics et notamment en faveur de la métamorphose du centre-ville ou encore d'allouer une subvention de 1 975 000€ à notre Centre Communal d'Action Sociale.

Malgré ces constats, l'opposition d'extrême-gauche a décidé de voter contre ce budget. En votant contre, ils ont démontré être contre une maîtrise de nos dépenses. Par conséquent, être soit pour une hausse de la fiscalité locale ou pour la ruine de notre commune ! Ils ont démontré également être contre la métamorphose de Bruay-La-Buissière et donc être soit pour l'immobilisme soit pour le déclin de notre ville. Il faut dire qu'avec l'extrême gauche locale, les Bruaysiens et Labuissiers ont connu l'immobilisme, le déclin, la quasi-ruine avec des reports de factures car ils n'avaient plus le budget pour payer leurs propres dépenses. Plus grave encore, lors du conseil municipal du 5 avril 2023, l'opposition d'extrême-gauche a perdu toute crédibilité (enfin si elle en avait encore une...) et les Bruaysiens et Labuissiers ont pu voir leur vrai visage. Sans aucun complexe, Marlène ZINGIRO- ROTAR et Arnaud VANDERHAEGHE ont affirmé ignorer la composition de leur groupe au conseil municipal. Également, Arnaud VANDERHAEGHE a affirmé que la baisse des dotations aux collectivités sous François Hollande le faisait rire.... Rien que ça... avant de s'en prendre à notre Hôtel de Ville. Et oui, à notre plus grand regret l'extrême gauche locale a reproché à notre Maire d'avoir procédé à une mise en lumière de notre maison commune aux couleurs de la France : Bleu, Blanc, Rouge. Nous, élus de la majorité municipale, sommes fiers de notre drapeau tricolore et nous ne cesserons jamais de rappeler notre amour pour notre pays, notre amour pour la France.

Également, dans les prochains jours, notre ville connaîtra enfin la vérité dans l'affaire dite "des anciens maires" où elle est jusqu'ici présumée victime et dont le procès s'est tenu en mars dernier après de multiples reports.

Vous l'aurez compris, notre majorité municipale est plus que jamais au travail pour vous défendre et améliorer votre vie quotidienne. Avec vous et pour vous, jour après jour, nous relevons notre ville et transformons son image.

Ensemble, avec vous et pour vous, pour Bruay-La-Buissière ! Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION C. Houyez - P. Tourtoy- AS Budynek - M. Zingiro-Rotar - S. Kowalczyk - A. Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT Un nouvelle taxe de 30 % du foncier pour les locaux vides du centre ville aux loyers excessifs !!!! G. Gilbert



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière a procédé le 1^{er} avril au parrainage civil de **Gabin**, né le 1^{er} avril 2021 à Divion, fils de Lindsay et Guillaume Petit. Les parents ont choisi Marylise Flament et Cédric Petit comme protecteurs de l'enfant.



Lydie Surelle, adjointe au maire de Bruay-La-Buissière a procédé le 8 avril au parrainage civil de **Thyméo**, né le 7 juin 2022 à Divion, fils de Stéphanie Coulon et Jérôme Caron. Les parents ont choisi Stéphanie Brunet et Frédéric Caron comme protecteurs de l'enfant.



Lydie Surelle, adjointe au maire de Bruay-La-Buissière a procédé le 8 avril au parrainage civil de **Luna**, née le 9 juillet 2021 à Béthune, fille d'Élodie Ragueneau et Dylan Lemaître. Les parents ont choisi Anaïs Lemaître et Giuseppe Attanzio comme protecteurs de l'enfant.



Lydie Surelle, adjointe au maire de Bruay-La-Buissière a procédé le 15 avril au parrainage civil de **Yannaël**, né le 21 décembre 2022 à Divion, fils de madame Alexandre et de monsieur Guyot. Les parents ont choisi Iréna Alexandre et Steven Guyot comme protecteurs de l'enfant.



Lydie Surelle, adjointe au maire de Bruay-La-Buissière a procédé le 15 avril au parrainage civil de **Émy**, née le 20 décembre 2021 à Divion, fille de Lindsay Tilloy et de Vivien Boucric. Les parents ont choisi Gwendoline Fournier et Christopher Tilloy comme protecteurs de l'enfant.



NOCES DE DIAMANT



Thierry Frappé, député du Pas-de-Calais et conseiller municipal de Bruay-La-Buissière a procédé le 1^{er} avril à la célébration des Noces de diamant de **Nicole et Joseph Dzieszynski**. Les époux se sont unis le 1^{er} avril 1963 en mairie de Bruay-en-Artois. Le couple a été bénévole à l'UNICEF et fait désormais partie de l'Association Bruaysienne pour la Culture.



PACS



Lydie Surelle, adjointe au maire de Bruay-La-Buissière a procédé au PACS le 13 avril de **Stéphanie Bibas et Baptiste Béhague**.



MARIAGES



Aline Gadre et Julien Facon se sont dit "Oui" ce samedi 1^{er} avril 2023 devant Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière. La cérémonie s'est déroulée en présence de Karine Gadre, de Aline Bariselle, de Nicolas Bouchendhomme et de Romain Delalleau, leurs témoins.



Audrey Szkudlarek et David Duchemin se sont dit "Oui" samedi 8 avril devant Lydie Surelle, adjointe au maire de Bruay-La-Buissière. La cérémonie s'est déroulée en présence de Manon Szkudlarek, Zoé Watzet, Adrien Lemaire et Guillaume Canlers leurs témoins. L'élue a également procédé au parrainage de leur fille **Louna**, née le 6 décembre 2021 à Lille. Les parents ont choisi Manon Szkudlarek et Guillaume Canlers comme protecteurs de Louna.



NAISSANCES *La municipalité leur souhaite la bienvenue*

Mya Brognard, Albane Louchart



DÉCÈS *La municipalité s'associe à la tristesse des familles*

Bronislawa Kaluzny, Pierrette Biet, Gaston Duquesnes, Michaël Des-eille, Jean Stefanczyk, Michèle Stefanski, Henriette Delbreuf, Abel Pilou, André Batsleer, Paulette Carincotte, Joseph Dabrowski, André Cuvilliers, Geoffrey Carré, Edmond Luczak, Monique SESCO, Claude Daden



COMMÉMORATIONS DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

À 10h : Labuissière, défilé du cimetière au
Monument aux Morts.



CONCOURS DE PÉTANQUE Samedi 6 mai de
10h à 18h terrains de la salle du Temps Libre. Organisé
par la Pétanque du Nouveau Monde.
Infos 06 07 60 40 76

MARCHÉ DU TERROIR

Samedi 6 mai de 9h à 18h
Halle au Frêt.

Organisé par le comité des
fêtes de la Gare.

Infos 06 49 89 13 43



Dimanche 7 mai 2023 à 15h
Salle des fêtes Marmottan

Présence d'artisans polonais

Organisé par Bruay-La-Buissière Initiative - 03 21 62 60 09



Concours des maisons fleuries

BULLETIN D'INSCRIPTION (jusqu'au 15 juin 2023)

ÉCRIVEZ VOTRE NOM ET VOTRE PRÉNOM EN LETTRES CAPITALES AFIN D'ÉVITER TOUTE ERREUR DANS LA COMPOSITION DES DIPLÔMES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Dans la catégorie : ☐ cour ☐ pelouse ☐ façade ☐ balcon ☐ façade et pelouse

Inscription limitée à une catégorie. Attention, le jury n'est pas autorisé à entrer dans les maisons. Un accès extérieur est obligatoire.

À l'issue du passage du jury (deuxième semaine de juillet) et de son classement, une réception sera organisée le **22 septembre à 18h30, salle Marmottan**. La fiche d'inscription peut être déposée ou envoyée à l'accueil de la Maison des Services, en mairie annexe de Labuissière ou par mail d.vivard@bruaylabuissiere.fr

Contact Marie-Bernard Claeys 06 62 64 64 36





FRANCK THILLIEZ
LA FILLE
fleuve noir

Médi@thèque Marcel Wacheux

SÉANCE DE DEDICACES AVEC L'AUTEUR FRANCK THILLIEZ
Mercredi 17 mai dès 15h

RENCONTRE

Infos 03 21 61 81 91

FOOTBALL FINALES DE COUPE Dimanche 7 mai à partir de 10h terrain de Lavolville. Organisé par le SLC. Infos 06 44 95 39 04

BASKET-BALL NM3/CESAIRE LEVILLAIN Samedi 13 mai à 20h complexe sportif Léo Lagrange. Organisé par l'USOBL Basket-ball.

FÊTE NATIONALE DE JEANNE D'ARC, FÊTE DU PATRIOTISME Dimanche 14 mai à 10h30 : Monument aux Morts de Labuissière.

CONCERT DE LA CHORALE CHANTARTOIS Dimanche 14 mai à 16h salle des fêtes Georges Hurtrel. Infos 03 21 01 39 84

DON DU SANG Mardi 16 mai toute la journée salle des fêtes Marmottan. Organisé par l'EFS Hauts-de-France/Normandie.

BASKET-BALL FINALES DÉPARTEMENTALES COUPE MAURICE DESCAMPS Jeudi 18 mai de 9h30 à 18h complexe sportif Léo Lagrange. Organisées par l'USOBL Basket-ball.



ART EN VILLE
Du 20 mai au 12 juin 2023
Exposition collective d'art contemporain dans les commerces du centre-ville

Organisée par Bruay-La-Buissière Initiative - 03 21 62 60 09

VILLAGE DE L'EMPLOI mardi 23 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 place Bodelot. Organisé par le PLIE.

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE Samedi 27 mai à 10h30 : Monument aux Morts de Labuissière.

SALON LEGO Samedi 27 et dimanche 28 mai salle des fêtes Marmottan. Organisé par Japan Geek.

LOTO Lundi 29 mai à 14h Espace Wallard. Ouverture des portes à 12h. Organisé par le comité des fêtes de Lavolville. Infos 07 54 83 56 44

AIME-MOI... SI TU PEUX Vendredi 2 juin à 20h Le Temple. Théâtre. Organisé par l'Association Bruay-sienne pour la Culture. Tarifs de 10 à 15€
Infos 06 26 84 63 75 - Billetterie 03 59 41 34 00



COUPON RÉPONSE

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

>>> Coupon à retourner avant le 10 mai 2023

Remplissez le coupon et déposez-le dans les urnes prévues à cet effet à la Maison des Services ou à la mairie annexe de Labuissière. Vous pouvez également retourner ce coupon par courrier à l'attention de Doriane Vivard Maison des Services : 39 rue Pierre Bérégovoy BP 23 62701 Bruay-La-Buissière Cedex ou par courriel d.vivard@bruaylabuissiere.fr